EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU **26 septembre 2008 à 18 h 00**

AUJOURD'HUI **vingt six septembre deux mille huit**

LE CONSEIL MUNICIPAL de la Ville de Clermont-Ferrand, convoqué par Monsieur le Maire le 19 septembre 2008, s'est réuni dans la salle ordinaire des séances.

Après avoir ouvert la séance, Monsieur le Maire procède à l'appel.

Etaient présents Mmes et MM. les Membres du Conseil dont les noms suivent :

Serge GODARD, Maire, présidant la séance

Présent(e)s :	**Serge GODARD, Alain MARTINET, Dominique ADENOT, Françoise NOUHEN, Alain BARDOT, Christine DULAC-ROUGERIE, Odile SAUGUES, Bernard DANTAL, Monique BONNET, Jacqueline CHAPON, Olivier BIANCHI, Odile VIGNAL, Manuela FERREIRA DE SOUSA, Philippe BOHELAY, Havva ISIK, Simon POURRET, Pascal GENET, Cécile AUDET, Danielle AUROI, Nicole BARBIN, Sandrine BERGEROT-RAYNAL, Grégory BERNARD, Christophe BERTUCAT, Pascaline BIDOUNG, Jean-Pierre BRENAS, Fatima CHENNOUF-TERRASSE, Sandrine CLAVIERES, Carole COURTIAL, Anne COURTILLÉ, Jean-Michel DUCLOS, Roger GIRARD, Jérôme GODARD, Philippe GORCE, Danièle GUILLAUME, Claudine KHATCHADOURIAN-TECER, Claudine LAFAYE, Alain LAFFONT, Jacques LANOIR, Isabelle LAVEST, Chantal MERCIER-COURTY, Didier MULLER, Corinne NAJIM, Thierry ORLIAGUET, Christine PERRET, Martine REMBERT-MANTELET, Yves REVERSEAU, Marie SAVRE, Bruno SLAMA, Jean-Philippe VALENTIN, Louis VIRGOULAY**
Excusé(e)s ayant donné pouvoir :	**Djamel IBRAHIM-OUALI, Patricia AUCOUTURIER, Cyril CINEUX, Michel FANGET**
Excusé(e)s :	**René MAYOT**
Absent(e)s :	
Secrétaire :	**Sandrine CLAVIERES**

A partir de la question n°7, M. le Maire confie la conduite des débats à M. Alain MARTINET, Premier Adjoint

Rapport N° 2

DECISION MODIFICATIVE N°2 - EXERCICE 2008

Rapporteur : Monsieur Alain BARDOT

Monsieur Jean-Philippe VALENTIN quitte la séance après le voeu a) relatif aux étudiants. Madame Christine PERRET quitte la séance après le voeu e) relatif à la mise en place d'un abattoir mobile. Messieurs Didier MULLER et Thierry ORLIAGUET quittent la séance après le voeu f) relatif au statut de la Poste. Le rapport n° 64 relatif au parrainage de la frégate FORBIN est retiré de l'ordre du jour.

La décision modificative n° 2 qui vous est présentée permet de prendre en compte quelques opérations nouvelles et de procéder à des ajustements par rapport aux crédits votés au budget primitif et au budget supplémentaire 2008.

L'ensemble des crédits, dont l'inscription est demandée, représente un montant net global de 1 702 460 € en mouvements réels et de 389 714 € en mouvements d'ordre (crédits supplémentaires - annulations de crédits), soit un total de 2 092 174 €, pour le budget principal et quelques budgets annexes. Le tableau ci-joint fait apparaître, pour chacun des budgets concernés, d'une part la ventilation entre la section d'investissement et la section de fonctionnement, d'autre part la ventilation par type de mouvement.

Compte tenu de la mise en affermage à compter du 1° octobre 2008 de la Coopérative de Mai, il est obligatoire de créer un nouveau budget annexe sous le régime de l'instruction budgétaire et comptable M4 en complément du budget annexe existant sous le régime de l'instruction budgétaire et comptable M14. Les crédits proposés dans ce nouveau budget annexe sont de 468 605 € dont :

- 329 000 € pour l'acquisition de matériel scénique pour une remise à niveau des installations,
- 125 000 € pour la rémunération de l'exploitant au titre des missions de service public assurées à la demande de la Commune pour le dernier trimestre de l'année 2008,
- 14 605 € pour diverses dépenses de fonctionnement liées à la mise en place de ce nouveau budget annexe.

Le financement de ces dépenses peut être assuré par un emprunt de 329 000 € et par une subvention d'équilibre du budget principal pour 139 605 €. Une réduction de 125 000 € est simultanément proposée sur les crédits votés au budget primitif 2008 tant pour la subvention à verser à l'exploitant de la Coopérative de Mai avant la mise en affermage que pour la subvention d'équilibre de ce budget annexe.

Parmi les autres opérations proposées figurent :

- l'aménagement d'un espace de restauration dans les locaux de Polydôme pour 478 400 €, cette dépense pouvant être financée par un emprunt,

- l'indemnisation par l'Etat des charges liées à la délivrance des cartes d'identité et des passeports sur la période 2001 à 2006 en application de l'ordonnance du Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand en date 30 avril 2008, pour un montant de 367 475 €,
- la réduction de la ligne pour dépenses imprévues pour 484 220 €.

Il vous est proposé en accord avec votre commission d'émettre un avis favorable à ces inscriptions budgétaires.

DECISION MODIFICATIVE N° 2			EXERCICE 2008		RECAPITULA	
SECTION	M 14 M 4 M 49	BUDGET PRINCIPAL ET BUDGETS ANNEXES	MOUVEMENTS REELS		MOUVEMENTS D'ORDRE	
			DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
INVESTISSEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	457 638,00	465 164,00	198 620,00	191 094,
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	0,00	0,00	0,00	0,
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	04 - BUDGET ANNEXE ABATTOIRS	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	329 000,00	329 000,00	0,00	0,
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	479 944,00	479 944,00	0,00	0,
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	0,00	0,00	0,00	0,
		TOTAUX SECTION D'INVESTISSEMENT	**1 266 582,00**	**1 274 108,00**	**198 620,00**	**191 094,**
FONCTIONNEMENT	M 14	00 - BUDGET PRINCIPAL	397 586,00	390 060,00	191 094,00	198 620,
	M 49	01 - BUDGET ANNEXE EAU	0,00	0,00	0,00	0,
	M 49	02 - BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	04 - BUDGET ANNEXE ABATTOIRS	15 416,00	15 416,00	0,00	0,
	M 14	05 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	-125 000,00	-125 000,00	0,00	0,
	M 14	06 - BUDGET ANNEXE ESPACE GEORGES CONCHON	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	07 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS (VILLE)	0,00	0,00	0,00	0,
	M 4	08 - BUDGET ANNEXE COOPERATIVE DE MAI	139 605,00	139 605,00	0,00	0,
	M 14	09 - BUDGET ANNEXE BATIMENT FRERES LUMIERE	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	10 - BUDGET ANNEXE PARKING FONTGIEVE/BESSET	0,00	0,00	0,00	0,
	M 4	11 - BUDGET ANNEXE CENTRE D'EXPOSITIONS	8 271,00	8 271,00	0,00	0,
	M 14	13 - BUDGET ANNEXE AUTRES OPERATIONS	0,00	0,00	0,00	0,
	M 14	14 - BUDGET ANNEXE ZAC JAUDE OUEST 2	0,00	0,00	0,00	0,
		TOTAUX SECTION DE FONCTIONNEMENT	**435 878,00**	**428 352,00**	**191 094,00**	**198 620,**
		TOTAUX	**1 702 460,00**	**1 702 460,00**	**389 714,00**	**389 714,**

DELIBERATION

La proposition mise aux voix est adoptée à et convertie en délibération.

Pour ampliation certifiée conforme.

Fait à Clermont-Ferrand, le

Le Maire,